

Résultats des affectations

Le rectorat prévoit les résultats de l'affectation à partir du vendredi 28 juin 2019. **Chaque établissement d'origine se doit d'informer des résultats de ses propres élèves et de leur fournir une notification d'affectation.** Les résultats de l'affectation seront affichés au lycée Paul Mathou, dès réception Vendredi 28 :06 après-midi. L'affectation est la première étape de l'inscription. Elle ne sera définitive qu'après avoir rendu le dossier complet aux dates indiquées.

Distribution des notifications d'affectation et dossiers d'inscription.

La liste des pièces à fournir est disponible sur le site du lycée.

Pour les entrées en 2^{nde} : soit le dossier d'inscription du lycée Paul Mathou est disponible au collège d'origine, soit il sera donné et complété sur place sur la chaîne d'inscription avec la notification d'affectation.

Pour les élèves venant d'autres établissements, les notifications seront postées et les dossiers seront sur place le jour de l'inscription.

Pour les élèves de Gourdan entrant en 1^{ère} STL, STL à Gourdan : les notifications seront à retirer au lycée Paul Mathou à partir de Lundi 01 Juillet et les dossiers d'inscription sont déjà complétés.

Pour les élèves de Gourdan entrant en 1^{ère} générale : la notification est inutile, le dossier d'inscription est déjà remis.

Pour les élèves venant de l'extérieur, y compris 1^{ère} année de BTS : Les dossiers d'inscriptions seront donnés sur place, le jour de l'inscription.

Pour les élèves de 3PEP : la notification d'affectation sera remise au lycée pour tous et un dossier d'inscription sera remis aux élèves affectés à Paul Mathou

L'inscription ne sera définitive qu'après avoir rendu le dossier complet aux date indiquées ci-dessous. Prendre connaissance des dates d'inscription selon les niveaux et des listes des pièces à fournir sur l'ENT également.

Transports scolaires et carte jeune

La région est désormais autorité organisatrice des transports : inscription en ligne sur le site www.laregion.fr/transport-scolaire (le site ouvre à partir du 04 Juin).

Pour faire votre carte jeune, rendez-vous sur le site <https://www.laregion.fr/Demander-sa-carte-Jeune-Region>

La région assure la gratuité et la **distribution des manuels scolaires pour tous les élèves** à la rentrée.

Elle fournit également **les équipements professionnels** pour tous les élèves (l'essayage se fera sur la chaîne d'inscription).

Les modalités d'accueil des élèves à la rentrée 2019 seront communiquées sur l'ENT du lycée Paul Mathou : <http://paul-mathou.entmip.fr/>

La liste des fournitures sera communiquée à la rentrée par les équipes pédagogiques.

Sortants

Les demandes d'Exéats (certificats de sortie) seront gérées, à compter lundi 10 Juillet par mail à 0310017a@ac-toulouse.fren précisant le futur établissement d'accueil.

LYCEE PAUL MATHOU